

## UN EXEMPLE DE STRUCTURE D'EMPLOI DU TEMPS

### Exemple du Lycée Gaspard Monge – La Chauvinière de Nantes (lycée polyvalent de 19 divisions avec STI2D et STL)

#### Enseignements de spécialité (EDS) :

Dans ce lycée, les alignements d'enseignements de spécialité ont été placés de façon à équilibrer la répartition avec ceux du tronc commun.

- Ainsi, en première, les heures du matin sont équilibrées avec 10 heures d'EDS par semaine et 10 heures d'enseignements de tronc commun.
- En terminale, 6 heures d'EDS ont été placées le matin et 6 heures l'après-midi (hors dédoublements).

La logique du damier a été respectée autant que possible : elle consiste à ne pas aligner les EDS de première et de terminale sur un même créneau horaire de façon à éviter une contrainte forte de présence d'enseignants d'une discipline sur un même créneau horaire. Cette logique fluidifie fortement la construction des emplois du temps.

Dans ce lycée, se pose le problème des dédoublements des TP de physique-chimie et de SVT car les salles ne sont équipées que de 18 postes. Les 5 créneaux de dédoublements de 2 heures ont été placés en fin de journée de 16 à 18 heures pour quatre d'entre eux et sur un créneau du matin de 8 à 10 heures pour le dernier. Ces placements évitent des trous dans les emplois du temps des élèves. Ces créneaux de dédoublements peuvent être utilisés pour le dédoublement d'autres enseignements de spécialité à forts effectifs (ex : maths ou SES par exemple). En ayant une bonne connaissance de la constitution des groupes d'enseignements de spécialité, ces créneaux peuvent aussi être utilisés pour placer une heure d'EDS d'un autre alignement. Cela permet d'éviter que tous les EDS sur déroulent sur des créneaux de 2 heures.

Des disciplines comme les LVE, les mathématiques ou les SES peuvent souhaiter remplacer un créneau de deux heures par deux créneaux d'une heure. Si l'on porte une attention vigilante à la constitution des groupes d'EDS, cela est possible sur les créneaux de dédoublement des EDS d'un alignement qui peuvent être vacants pour certains groupes d'EDS des autres alignements.

#### Enseignements optionnels et complémentaires :

Dans ce lycée, tous les enseignements optionnels et complémentaires font l'objet d'un alignement unique par niveau, ce qui facilite la constitution des groupes d'élèves et rend lisibles ces enseignements dans les emplois du temps des élèves.

- Ceux de seconde sont placés sur un créneau de 16 à 18 heures en fin de journée de façon à libérer les élèves qui ne suivent pas ces enseignements.
- Ceux de premières et de terminales sont placés sur des créneaux favorisant la constitution des groupes et rendant visibles ces enseignements

### **Accompagnement personnalisé (AP) :**

Dans ce lycée, l'accompagnement personnalisé (besoins disciplinaires et orientation) fait l'objet d'un alignement par niveau.

- En seconde, il y a un créneau commun d'une heure dédié à l'AP en français et un créneau d'une heure dédié aux mathématiques.
- Pour les niveaux de première et de terminale, le créneau est commun à toutes les disciplines.

Les créneaux sont positionnés de 8 à 9 heures pour les secondes et sur un temps de pause méridienne longue pour les premières et terminales, de façon à ne pas créer de trou dans les emplois du temps des élèves, tout en évitant la fin de journée qui n'est pas toujours propice à la concentration des élèves.

Les alignements larges en AP offrent beaucoup de souplesse pour adapter les contenus aux élèves concernés (qui ne sont pas nécessairement les mêmes à chaque période de l'année). Ils supposent un travail collectif des équipes pour définir, sur l'année, un projet d'accompagnement personnalisé par niveau et d'accompagnement à l'orientation.

### **EMC :**

Dans ce lycée, le choix a été fait d'un alignement par niveau de tous les créneaux d'EMC sur deux heures. Ainsi, chaque classe aura 9 séances d'EMC de deux heures sur l'année.

Sur chaque créneau, trois classes de seconde peuvent être prise en charge par un unique professeur. L'alignement est propice à une approche par projet : il permet de faire venir des intervenants extérieurs communs à plusieurs classes et suppose la création d'un projet d'EMC commun aux enseignants par niveau.

L'ensemble des créneaux n'étant pas occupés par l'EMC, il est possible de prévoir des devoirs surveillés communs aux classes d'un même niveau sur ceux laissés vacants.

L'EMC utilisant souvent des salles spécifiques (CDI, salles informatiques, amphi), le choix a été fait de définir des créneaux distincts par niveau. Celui de 16 à 18 heures, en fin de journée, a été privilégié puisqu'une partie des élèves n'ont pas cours lorsque les autres sont en EMC, ce qui évite un trou dans les emplois du temps si le créneau avait été placé en milieu de journée.

Dans ce lycée, les secondes ont EMC le mardi, les terminales le lundi et les premières le vendredi, les mêmes salles sont mobilisées sur ces créneaux.

### **Reconduction de la structure pédagogique :**

Dans ce lycée, la structure pédagogique, qui a été pensée en faveur des élèves, est reconduite d'année en année. Les changements peuvent notamment tenir à une modification de la constitution des alignements d'EDS résultant des demandes des élèves qui ne sont pas identiques d'une année à l'autre. L'expérience de trois années consécutives de mise en place de la réforme du lycée montre que ces modifications affectent relativement peu la structure pédagogique qui est arrêtée au mois de mai, lorsque la visibilité sur la constitution des groupes d'EDS est suffisante.